

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU : Mercredi 19 Septembre à 18 heures 30

Sous la présidence de : Gérard TRUPHEMUS, Maire

Présents : GRIOL Alain, HENRY Jean-Luc, JAN Maryvonne, LAUGIER Marie-Paule, MAIGRE Jean, MOCHOT Georges, RICARD Emilia, TRUPHEMUS Gérard,.

Absents excusés : HAWANEZAC- BOUCHET Myriam ;
FIDENTI Nathalie (procuration à Georges MOCHOT) ;
JOUFFROY Catherine (procuration à Jean-Luc HENRY).

Secrétaire de séance : GRIOL Alain

La séance est ouverte à 18h 40

1. Réfection du haut de la Calade :

Un projet a été présenté pour un montant de 28 000 euros HT susceptible d'être éligible en 2019.

Adopté à l'unanimité

2. Pose d'un garde-corps le long du chemin situé derrière le lavoir :

Un projet a été présenté pour un montant de 5000euros HT.

Adopté à l'unanimité

3. Changement de la porte de l'église :

Dans le cadre de la restauration du patrimoine, un projet a été présenté pour un montant de 12 400 euros HT.

Adopté à l'unanimité

4. Point sur les différents travaux :

- Rapport de visite avec analyses de la station d'épuration : Le rapport de visite est positif. Il reste à régler le problème de la mise en service de la télégestion des pompes.
- Nouvelle Mairie : on peut envisager les appels d'offres en fin de mois

5. Embauche d'un personnel d'entretien : réflexion à poursuivre pour en déterminer le statut le plus approprié.

6. Classement des chemins communaux : le reclassement est maintenant terminé avec l'aide de GEOVENTOUX.

Questions diverses :

- Déterminer l'emplacement pour poser les panneaux du Parc
- Problème des chats errants dans le village : prendre contact avec la fourrière.
- Problème avec certains habitants qui souillent ou encombrent le domaine public malgré une première intervention du Maire. Un courrier de rappel de la législation avec mise en garde sera adressé à l'intéressé.
- Une dossier de déclaration de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse ayant entraîné des dommages aux bâtiments a été déposé. A ce jour, la réponse a été négative.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Alain GRIOL

Gérard TRUPHEMUS